

Les portes de l'interprétation sont ouvertes

■ Après une période florissante de débats sur l'interprétation de l'islam, le courant religieux a connu un coup d'arrêt, désigné la "fermeture des portes de l'ijtihad". L'orthodoxie n'est pourtant pas l'unique voie existante. Nous avons besoin d'un islam européen, soutenu par nos dirigeants.

Dans une "libre opinion" (LLB du 31 août dernier), le chroniqueur Charles Delhez propose quelques réflexions avec lesquelles les intellectuels musulmans de notre pays ne peuvent être que d'accord. En particulier, quand il appelle de ses vœux l'émergence d'un "islam à caractère européen". Pour notre part, nous aimerions apporter à ce texte remarquable quelques compléments d'information et de réflexions. Parlons en premier lieu du titre: "Rouvrir les portes de l'interprétation", l'allusion étant faite à l'expression bien connue: "fermer les portes de l'ijtihad". Ce dernier terme signifie, en arabe, "interprétation", aussi bien dans les domaines de la philosophie et de la théologie que dans le domaine de la jurisprudence.

Tradition orale

Quel est le contexte et qui a décidé de fermer les portes de l'ijtihad? Que fallait-il comprendre par là dans le contexte de l'époque? Du vivant du prophète, et longtemps après sa mort, la "révélation" demeure une tradition essentiellement orale. On connaît le risque d'altérations qui guette la transmission orale. De fait, c'est en constatant que les gens racontaient n'importe quoi, en prétendant que c'était compris dans la révélation, que l'autorité politique décide de confier à quelques "érudits" le soin de mettre les choses par écrit. C'est ainsi que le Coran, en tant que "livre" est né. On sait aussi que plusieurs versions existaient, jusqu'à ce

que l'autorité politique en choisisse et en impose une, c'est-à-dire, la "vulgate" qui est arrivée jusqu'à nous.

Une période riche en débats

Les années, voire les siècles, qui ont suivi la mort du prophète ont été riches en débats philosophiques et théologiques. Les Arabes, comme les peuples convertis à l'islam, découvraient d'autres philosophies et religions, s'interrogeaient sur les rapports entre la "foi" et la "raison", se demandaient si le Coran était "créé" ou "in-

créé", se permettaient de critiquer la description "anthropomorphique" de Dieu. Pendant ce temps, les théologiens juristes élaboraient le substrat normatif de l'Etat islamique.

C'est dans ce contexte que sont nées les quatre écoles juridiques du sunnisme dont l'école "hambalite", tout à fait minoritaire au départ mais qui, de nos jours, grâce au mouvement "wahhabite", porté par les pétrodollars saoudiens, est devenue largement majoritaire. Faut-il préciser que le wahhabisme-hambalite représente le courant le plus rétrograde du sunnisme, tandis que l'école "hanéfitte", très répandue dans les anciens territoires ottomans, peut être qualifiée de "libérale", tout cela sur le plan des règles normatives, s'entend.

Au service des tyrans

Dans son remarquable "Islam et liberté, un malentendu historique", (éd. Albin Michel), le regretté M. Charfi, hu-

maniste tunisien (professeur d'université, ancien ministre de l'Education de H. Bourguiba, ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme), nous explique comment, au cours de l'histoire, les théologiens juristes se sont mis au service des tyrans, dans leur entreprise de confiscation du pouvoir. La confiscation du pouvoir par les tyrans allait de pair avec la confiscation du pouvoir de "dire le droit" par les théologiens de la charia qui estimaient qu'en matière d'interprétation, tout était dit.

Remarquons que ce processus n'a pas empêché les "penseurs philosophes", de leur côté, d'exercer leur "liberté de pensée", de proposer un "libre examen des textes dits sacrés", d'affirmer qu'en cas de conflit entre la foi et la raison, cette dernière devait primer, que le Coran, vu son processus d'élaboration, ne pouvait pas être de la même essence divine que Dieu.

Nous ne pouvons que regretter au passage que beaucoup de penseurs musulmans qui n'ont jamais accepté de fermer les portes de l'ijtihad ont payé de leur vie leur liberté de pensée et de conscience. De même que, avec le recul, on devrait admettre que ceux qui ont décrété la fermeture des portes de l'ijtihad n'avaient aucune légitimité, de même, de nos jours, il n'appartient à personne de déclarer "rouvertes" les portes de l'ijtihad.

Les intellectuels musulmans, en particulier ceux que Rachid Benzine appelle les "nouveaux penseurs de l'islam" (voir également Albin Michel), certains mouvements soufis, les Alévites d'Anatolie et autres mouvements reli-

gieux qualifiés d'“hétérodoxes” par les tenants d'une orthodoxie autoproclamée, n'ont jamais renoncé à l'“étude historico-critique” des textes dits sacrés, qu'il s'agisse du Coran, de la Sira (la biographie prétendument canonique du prophète), les recueils d'“hadiths” (les dires et les faits du prophète), ces derniers écrits datant de plus d'un siècle après la mort du prophète de l'islam.

Absence d'instance légitime

On peut se réjouir ou se désoler de constater que la tradition musulmane ne connaît pas l'équivalent d'un pape, n'a pas de Vatican, ne peut donc pas avoir de “concile”, ne connaît ni “directeurs de conscience”, ni “magistère”, ni même de “sacrements”. C'est dire que l'on ne voit pas quelle instance aurait suffisamment de légitimité, de crédibilité, et d'autorité pour obtenir un consensus sur une hypothétique réforme de l'islam, concernant notamment les textes “fondateurs”.

La responsabilité de chaque croyant...

En revanche, il appartient à chaque musulman, en son âme et conscience, d'interpréter ces textes, de les considérer non pas comme des “textes sacrés qui enferment et qui opposent”,

mais comme étant des “écritures saintes, sources de guidance et d'inspiration”, qui approchent.

C'est le point de vue que nous avons défendu déjà, lors d'un colloque à l'Abbaye de Maredsous, en novembre 2007,

“Quel islam pour notre pays? Libérer la pensée musulmane contemporaine pour mieux vivre ensemble”.

... et des démocraties européennes

Merci à Charles Delhez qui appelle

de ses vœux un “islam à caractère européen” et qui en appelle à un dialogue de civilisations. Mais nous sommes en droit de nous demander où sont les autres intellectuels, les dirigeants politiques, les élites académiques de ce pays pour accompagner les jeunes musulmans nés ici dans leur élévation spirituelle? Qui soutient les musulmans désireux de concilier leur

islamité avec leur citoyenneté, de penser et vivre leur islam dans la démocratie et la modernité, en toute liberté? Pour que les “portes de l'ijtihad demeurent ouvertes à jamais”, pour que la liberté de conscience prime la liberté de religion, trop souvent prétexte à faire de l'islam un catalogue de “permis/interdits”, de “licites/illicites”, de “haram/halal”, pour que l'islam s'intègre, enfin, dans notre démocratie libérale de pacification, il est ur-

gent de débarrasser les musulmans d'ici des théologiens de la charia et du djihad venus d'ailleurs.

Et là, nous sommes en droit d'attendre de l'Europe, de ses démocraties, de ses instances dirigeantes, qu'elles prennent aussi leur responsabilité et qu'elles ne laissent pas seuls les musulmans démocrates face aux islamistes radicaux.

Qui, parmi les intellectuels, les dirigeants politiques, les élites académiques de ce pays, soutient les musulmans désireux de concilier leur islamité avec leur citoyenneté, de penser et vivre leur islam dans la démocratie et la modernité, en toute liberté?

**CHEMSI
CHEREF-KHAN**

Docteur en droit et licencié en Sciences sociales (ULB).